



# Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France

Siège social : 106, Boulevard de la Résistance

93460 Gournay sur Marne

<http://www.vocotruyen-france.fr>

Identification R.N.A. : W751204240

Paris, le 20 mars 2016

## Inscriptions

« Coupe de France Adultes de Vo Co Truyen Vietnam » Saison 2015 / 2016

**Les 23 & 24 avril 2016 à VITRY-SUR-SEINE – VAL DE MARNE (94400)**

**Attention, réponse avant le Vendredi 15 Avril 2016, pas d'inscription sur place !!!**

Cher Président, Cher Responsable de club,

Nous avons le plaisir de vous annoncer le début des inscriptions à la Coupe de France Adultes.

Les inscriptions s'effectueront **exclusivement par courriel**. Nous vous demandons de bien vérifier vos inscriptions avant d'expédier votre courriel.

Cette 6<sup>ème</sup> édition de la « Coupe de France Adultes de Vo Co Truyen Vietnam » concerne la tranche d'âge 14 ans et plus. Elle aura lieu les samedi 23 avril pour la technique (de 10h00 à 19h00). Le dimanche 24 avril pour le combat (de 09h00 à 18h00) au :

**Palais des Sports Maurice Thorez - 10 avenue Henri Barbusse - 94400 Vitry-sur-Seine.**

**La Règlementation autorise, pour les épreuves techniques avec ou sans arme, l'ouverture de celles-ci aux pratiquants et pratiquantes dès la possession d'une Licence Compétition FVCTVNF 2015-2016.**

Concernant les épreuves combat, les compétiteurs doivent posséder 2 licences dont celle de la FVCTVNF 2015-2016.

Les documents d'inscription de la Coupe de France seront à renvoyer par courriel

**Avant le Vendredi 15 Avril 2016** à [michel.brenot@vocotruyen-france.fr](mailto:michel.brenot@vocotruyen-france.fr)

Comme la saison précédente, pour participer à cette compétition, aussi bien le samedi que le dimanche, chaque club inscrit devra fournir obligatoirement 1 personne Licenciée et âgée de 18 ans pour être soit :

**Administrateur, Arbitre ou Juge Technique-Combat (minimum 9<sup>ème</sup> Cap pour les deux derniers rôles)**

L'inscription de cette personne peut-être un compétiteur ou compétitrice qui sera libéré pour participer à la compétition dans leur catégorie. Celle-ci s'effectuera en même temps que l'inscription de vos compétiteurs sur le tableau Excel joint ; bien noter la date de naissance du compétiteur et non son âge.

### ATTENTION

**Tout participant se présentant, le jour de la compétition, avec une Licence Loisir se verra refusé l'accès à la Compétition. Joindre lors de l'inscription le certificat médical et pour les mineurs, l'autorisation parentale hormis les associations ayant signé le "Contrat Club" qui devront présenter ces documents si un compétiteur est blessé lors de la compétition.**

**Toute inscription arrivant après la date limite sera refusée.**

Par ailleurs vous trouverez toutes ces informations ainsi que la Règlementation Compétition sur le site Fédéral : [www.vocotruyen-France.fr](http://www.vocotruyen-France.fr)

### Horaires de principe lors de la Coupe de France Adultes :

#### ✓ Le samedi 23 avril :

- 10h00 Ouverture des portes,
- 10h00 Réunion Arbitrale,
- 12h00 Salut général,
- Sur appel, pointage au fur et à mesure des catégories à la table centrale,
- Ordre de passage, les épreuves par équipe puis les épreuves individuelles,
- 12h30 Début de la compétition,
- Fin de la Compétition Technique vers 17h00,
- 18h00 Remise des Diplômes de Grade par le Président de la FVCTVNF,
- 18h20 Remise des médailles et certificats de Podium,
- 19h00 Fin de la compétition technique.
- Pendant l'épreuve technique, sur annonce, vérification des poids des combattants présents.

#### ✓ Le dimanche 24 avril :

- 09h30 à 10h30 Ouverture des portes ; fin des vérifications des poids et listings.
- 09h30 à 10h30 Réunion Arbitrale.
- 11h00 Salut Général, puis début de la compétition.
- 11h15 Début de la compétition pour les Cadets et Juniors (combat en **continu**).
- 12h30 Début de la compétition pour les Séniors et Vétérans (combat en **continu**).
- Remise des trophées au fur et à mesure des finales respectives.
- Fin de la Compétition Combat vers 17h00.

Nous comptons sur votre participation pour cette Compétition et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de recevoir nos salutations martiales.

Le Responsable Organisation Sportive  
Michel BRENOT



# FÉDÉRATION DE **VO CO TRUYEN VIETNAM** DE FRANCE

## COUPE DE FRANCE ADULTE

**23 Avril 2016**

**10h00 à 19h00**

**24 Avril**

**9h00 à 18h00**



**Palais des Sport Maurice Thorez  
10 Av. Henri Barbusse  
94400 Vitry sur Seine  
WWW.FVCTVNF.FR**

ne pas jeter sur la voie publique



# « Coupe de France Adultes 2016 de Vo Co Truyen Vietnam »

Palais des Sports Maurice Thorez - 10 avenue Henri Barbusse - 94400 Vitry-sur-Seine

## Autorisation parentale pour les mineurs

### Obligatoire

Je, soussigné(e) .....

Représentant(e) légal(e) de : .....

Né(e) le ..... Agé(e) de ..... Ans

Groupe sanguin et facteur rhésus du compétiteur : .....

Faisant partie du club :

- Nom du club : .....
- Numéro du club : .....
- Numéro de Licence Compétition du mineur : .....

Autorise à participer aux épreuves de compétition **Technique et/ou Combat \*** de la FVCTVNF.

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

J'autorise les organisateurs à diffuser, sur tout support, les photos et vidéos où le mineur apparaîtrait

**Oui - Non\***

Je certifie avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement de cette compétition technique et Combat.

Veillez indiquer deux personnes à contacter en cas d'évacuation :

- Nom : ..... Prénom : ..... Tel : .....
- Nom : ..... Prénom : ..... Tel : .....

Date : ..... Signature du représentant légal : .....

A scanner une fois signé et à envoyer au format PDF à [michel.brenot@vocotruyen-france.fr](mailto:michel.brenot@vocotruyen-france.fr) en même temps que le certificat médical et le tableau Excel d'inscription à la CF.

Toute inscription sans autorisation parentale ni certificat médical non joint au dossier ne sera pas prise en compte.

Les clubs ayant souscrit un "Contrat Club" ne sont pas concernés mais ils doivent posséder ces documents au sein de leur association et les présenter en cas de blessure du mineur.

**\* rayer la mention inutile.**

## Feuille des catégories

### Catégories d'Âges :

Catégories	Âges	conditions	Années
<b>Cadets</b>	<b>14 - 15 ans</b>	<b>nés en</b>	<b>2000 - 2001</b>
<b>Juniors</b>	<b>16 - 17 ans</b>	<b>nés en</b>	<b>1998 - 1999</b>
<b>Séniors</b>	<b>18 ans et +</b>	<b>nés entre</b>	<b>1997 et 1980</b>
<b>Vétérans</b>	<b>35 ans et +</b>	<b>nés en</b>	<b>1979 et avant</b>

### Catégories de Poids :

Cadets	Cadettes	Juniors (M)	Juniors (F)	Seniors et Vétérans (M)	Seniors et Vétérans (F)
- 50 kg	- 45 kg	- 55 kg	- 50 kg	- 60 kg	- 55 kg
- 55 kg	- 50 kg	- 60 kg	- 55 kg	- 65 kg	- 60 kg
- 60 kg	- 55 kg	- 65 kg	- 60 kg	- 70 kg	- 65 kg
- 65 kg	- 60 kg	- 70 kg	- 65 kg	- 75 kg	- 70 kg
- 70 kg	- 65 kg	- 75 kg	- 70 kg	- 80 kg	- 75 kg
- 75 kg	- 70 kg	- 80 kg	- 75 kg	- 85 kg	- 80 kg
+ 75 kg	+ 70 kg	+ 80 kg	+ 75 kg	+ 85 kg	+ 80 kg

**Les combattants doivent avoir leur propre équipement homologué ou celui de leur club.**

## **ANNEXE D : Liste des armes autorisées en compétition de Vo Co Truyen Vietnam**

Lors des compétitions techniques de la catégorie Bai Vu Ki, seules certaines armes traditionnelles conventionnelles sont autorisées.

Liste des armes autorisées en compétition technique pour la saison 2015 / 2016 :

- |     |                         |  |
|-----|-------------------------|--|
| 1.  | bâton →                 | Truong Con   |
| 2.  | cimeterre →             | Ma Dao   |
| 3.  | couteau →               | Doan Dao   |
| 4.  | couteaux doubles →      | Ho Diep Song Dao                                     |
| 5.  | épée →                  | Kiem   |
| 6.  | éventail →              | Quat   |
| 7.  | fléau à deux branches → | Long Gian  |
| 8.  | hallebarde →            | Dai Dao  |
| 9.  | lance →                 | Thuong Kich  |
| 10. | sabre →                 | Dao  |
| 11. | tri-bâton →             | Tam Tiet Con   |
| 12. | autres armes →          | <b>à présenter aux juges pour validation ou pas.</b> |

**ATTENTION :** Une catégorie ne pourra être ouverte que s'il y a au moins 3 compétiteurs ou 3 équipes.

Néanmoins un « sur-classement » sera effectué en fonction des possibilités et dans le respect de la Règlementation Compétition.

Une communication sera faite sur le site Fédéral une semaine avant la compétition pour indiquer les catégories fermées en épreuves techniques et en épreuves combat pour éviter le déplacement inutile des compétiteurs et compétitrices concernés.

# Epreuves Individuelles Techniques et Combat

**TOUS les champs concernant le compétiteur sont obligatoires :**

N° du club, Nom du club, numéro de licence, nom, prénom, date de naissance, sexe, et poids pour les combattants.

Précisez la catégorie d'âge (Cadet (C), Junior (J), Sénior (S), Vétéran (V) et le sexe (M ou F).

Précisez le poids EXACT du compétiteur. Ne mettez pas des choses du genre "60 kg", "60 – 65", et autre. Il faut juste la valeur de son poids.

Si vous ne connaissez pas vraiment le poids de votre compétiteur, vous pouvez mettre une valeur de manière à le faire entrer dans sa catégorie.

Par exemple, pour un compétiteur de la catégorie 60 - 65 kg, vous pouvez mettre une des valeurs suivantes : 60, 61, 62, 63, 64,

du moment que le poids est STRICTEMENT **inférieur à 65 kg**.

Quy Dinh Mains Nues Groupe 1	QD (Enchaînements codifiés <b>Mains Nues</b> Vo Co Truyen) Bạch Hạc Sơn Quyền, Lão Hồ Thượng Sơn, Hùng Kê Quyền
Quy Dinh Mains Nues Groupe 2	QD (Enchaînements codifiés <b>Mains Nues Supérieurs</b> Vo Co Truyen) Ngọc Trân Quyền, Lão Mai Quyền, Kim Nguu Quyền
Quy Dinh Vu Khi Groupe 1	QDVK 1 (Enchaînements codifiés <b>Armes</b> ) Huỳnh Long Độc Kiếm, Tứ Linh Đao, Roi Thái Sơn
Quy Dinh Vu Khi Groupe 2	QDVK 2 (Enchaînements codifiés <b>Supérieur Armes</b> ) Thanh Long Độc Kiếm, Bát Quái Côn, Siêu Xung Thiên, Độc Lư Thương
Thao Quyen	TQ (Enchaînements codifiés mains nues Ecoles)
Thao Vu Khi 1	TVK 1 (Enchaînements codifiés <b>Armes Courtes</b> Ecoles) bâton(s) court(s), sabre(s), épée(s), couteau(x) papillon(s), ...
Thao Vu Khi 2	TVK 2 (Enchaînements codifiés <b>Armes Longues</b> Ecoles) bâton long, hallebarde, lance, ...
Thao Vu Khi 3	TVK 3 (Enchaînements codifiés <b>Armes Souples</b> Ecoles) tri bâton, chaîne, fléaux à 2 branches(s), éventail, ...
Thi Dau (Combat)	TD (Combats à 2 mains nues)

## ATTENTION

**Epreuves Individuelles** : un compétiteur ne peut s'inscrire que seulement dans 2 Epreuves Techniques Individuelles avec ou sans Arme.

**Epreuves par Equipe** : un compétiteur ne s'inscrire que seulement dans 2 Epreuves Techniques par Equipe avec ou sans Arme.

**Type d'arme** : toute autre arme que celles décrites devra être approuvée préalablement par le Responsable Arbitrage.

**Les combattants doivent avoir leur propre équipement homologué ou celui de leur club.**

## Epreuves Synchronisées par Equipe de Trois

Quyên Dong Diên QDD (Enchaînements synchronisés codifiés mains nues)

Vu Khi Dong Diên VKDD (Enchaînements synchronisés codifiés armes)

## Epreuves par Equipe de Deux et de Trois

Song Luyen SL (Combats 2 à 2 préétablis mains nues)

Song Luyen Vu Khi SLVK (Combats 2 à 2 préétablis avec armes)

Doi Luyen DL (Combats à 3 préétablis avec ou sans arme)

Doi Luyen Vu Khi DLVK (Combats à 3 préétablis avec arme)

**PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE, les inscriptions sont à envoyer avant le Vendredi 15 Avril 2016**

Par courriel à [michel.brenot@vocotruyen-france.fr](mailto:michel.brenot@vocotruyen-france.fr)



**Fédération Vo Co Truyen Vietnam de France**

# **Synthèse de la Réglementation**

## **Coupe de France Adulte 2016**



## Règles Générales

### **Catégories d'âge :**

Les compétiteurs sont répartis en **8 catégories** d'âge :

Un tableau de correspondance des âges et des années de naissances est diffusé en début de chaque saison.

Chaque timbre de licence la FVCTVNF mentionne la catégorie d'appartenance.

Groupe	Catégories	Âges	Compétition
Enfants	Poussins	6 et 7 ans	Départementale Régionale Nationale
	Pupilles	8 et 9 ans	
	Benjamins	10 et 11 ans	
	Minimes	12 et 13 ans	
Adultes	Cadets	14 et 15 ans	
	Juniors	16 à 17 ans	
	Seniors	18 ans à 34 ans	
	Vétérans	35 ans et plus	

### **Catégories de grade :**

- Tout compétiteur reste dans la catégorie de grade dans laquelle il a été sélectionné tout au long de la saison même si le compétiteur concerné change de grade en cours de saison.
- Pour éviter toute ambiguïté il conservera lors des compétitions le grade avec lequel il a été sélectionné.
- La catégorie de grade est définie dans le descriptif de chaque épreuve.
- Poussins – Pupilles – Benjamins – Minimes      Tous grades
- Cadets -Juniors –Seniors - Vétérans              Du 1<sup>er</sup> au 16<sup>ème</sup> CAP

## Compétition technique.

### **Catégories d'épreuves :**

#### **Epreuves individuelles**

**Quy Dinh** composée de 4 types d'épreuves – **Sauf pour les poussins**

- o Quy Dinh Groupe 1 Mains Nues :              Bạch Hạc Sơn Quyền, Lão Hồ Thượng Sơn, Hùng Kê Quyền
- o Quy Dinh Groupe 2 Mains Nues Supérieur :      Ngọc Trần Quyền, Lão Mai Quyền, Kim Ngưu Quyền
- o Quy Dinh Groupe 1 Armes :                      Huỳnh Long Độc Kiếm, Tứ Linh Dao, Roi Thái Sơn
- o Quy Dinh Groupe 2 Armes Supérieur :              Thanh Long Độc Kiếm, Bát Quái Côn, Siêu Xung Thiên, Độc Lư Thương

**Quyển Libre** composée de 4 types d'épreuves

- o Leçon libre Mains Nues
- o Leçon libre Armes Courtes\*: bâton(s) court(s), sabre(s), épée(s), couteau(x) papillon(s),...
- o Leçon libre Armes Longues\*: bâton long, hallebarde, lance
- o Leçon libre Souple\* : tri bâton, chaine, fléaux à 2 branches(s)...

Pour les Poussins, seul deux épreuves techniques sont retenue, **Quyển Libre** composée de 4 types d'épreuves

- o Leçon libre Mains Nues
- o Leçon libre Armes

#### **Epreuves par équipe**

**Song Luyen :**

- o Arme à 2 personnes
- o Mains Nues à 2 personnes

**Doi Luyen :**

- o Mains Nues à 3 personnes
- o Armes à 3 personnes

**Synchronisé :**

- o Mains Nues à 3 personnes
- o Armes à 3 personnes

# Compétition Combat.

## Durée du combat

<b>Gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le décompte du temps d'un combat commence quand l'arbitre donne le signal de début « DAU » et s'arrête à chaque fois que l'arbitre dit « THOI ».</li> <li>- Le chronométreur signale distinctement les 30 dernières secondes du combat à voix haute.</li> <li>- Le chronométreur signale distinctement la fin du combat au moyen d'un gong.</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 fois 2 minutes pour les éliminatoires</li> <li>- 2 fois 2 minutes pour les finales avec 1 minute de repos</li> </ul>
<b>Prolongation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 fois 1 minutes</li> </ul>

## Règle générale de frappe des coups portés

- Les coups portés doivent être contrôlés, nets et précis avec une très bonne maîtrise en fonction du point d'impact. L'attaque n'ayant pas été parée, contrée ou déviée.
- Les techniques n'entrant pas dans ce cadre ne sont pas comptabilisées par les juges, voire sanctionnées.
- L'arbitre se doit d'intervenir s'il y a un manque flagrant de maîtrise par l'un des combattants.
- Tous les coups portés à la tête doivent être contrôlés de façon à ne pas créer de lésions.
- Le coup ne doit pas être **traversant**, surtout au niveau de la tête, un contrôle et une maîtrise sont nécessaires.

## Zones de contact

Zones autorisées	Zones interdites
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les deux côtés et la partie frontale du casque ;</li> <li>- Les mains et les bras ;</li> <li>- Le corps (parties faciale et latérales) ;</li> <li>- Les jambes, tibias, mollets et pieds (en vue d'un balayage) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>triangle du visage</b> (des yeux au menton, le nez et la bouche) ;</li> <li>- Dos (du coccyx à la base du crâne) ; Occipital et apex crânien ;</li> <li>- Le cou ; Le bas-ventre ; La hanche ; Le genou ;</li> <li>- Les cuisses (<i>en enchaînements répétés</i>) ;</li> </ul>

## Coups portés

<u>autorisés</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coup de poing et de revers dans les zones autorisées.</li> <li>- Coup de pied, dans les zones autorisées</li> <li>- coude ou genou au corps.</li> <li>- Coup de pied circulaire dans les membres inférieurs (intérieur, extérieur)</li> </ul>
<u>interdits</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de tirer les cheveux, les oreilles, les parties génitales, de pincer la peau, de mordre, de tordre les doigts et les oreilles.</li> <li>- D'une manière générale, d'accomplir toute action, geste ou prise ayant pour but de faire souffrir ou de blesser l'adversaire.               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Coup de tête. Coup de coude et genou avec saisie.</li> <li>o Coup de coude et genou à la tête.</li> <li>o Coup de pique, de paume et tranchant. Blocage volontaire avec la pointe du coude.</li> <li>o Coup remonté au visage (uppercut _ Toi Son Ung Trao). Coup de poing retourné circulaire.</li> <li>o Les techniques portées sur une zone interdite</li> <li>o Plus de 3 coups de poing consécutifs à la tête</li> <li>o Les techniques de percussion avec main ouverte</li> <li>o Coup de poing retourné à la tête</li> <li>o Coup de poing remontant à la tête</li> <li>o Coup de pied direct dans les membres inférieurs</li> <li>o Coup de genou ou de coude dans la tête</li> <li>o Coup de genou ou de coude avec saisie</li> <li>o Coup de tête</li> </ul> </li> </ul>

## Balayages

<u>Autorisés</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Balayage intérieur et extérieur au-dessus des chevilles</li> </ul>
<u>Interdits</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autres que ceux autorisés.</li> </ul>
<b>Coups portés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition.</li> <li>- Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol.</li> <li>- A la suite d'un balayage, il est possible d'enchaîner une seule technique totalement contrôlé. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompt le combat.</li> </ul>
<b>Blessure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si un compétiteur tombe mal, alors que le balayage est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à</li> </ul>

	l'origine du balayage est déclaré vainqueur.
--	--

#### Ciseaux

<b>Autorisés</b>	- Au niveau de la cuisse et du corps, à partir d'une position debout.
<b>Interdits</b>	- Ciseau au cou ; Ciseau aux genoux.
<b>Coups portés</b>	- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'un ciseau, il est possible d'enchaîner une seule technique de poing sur le plastron. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
<b>Blessure</b>	- Si le compétiteur subissant le ciseau se blesse alors que le ciseau est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine du ciseau est déclaré vainqueur.

#### Projections

On entend par projection toute chute provoquée par le compétiteur opposé. C'est une perte d'équilibre provoquée par l'attaquant faisant toucher une partie du corps autre que les pieds du défenseur sur l'aire de compétition. C'est l'arbitre centrale qui décide de valider le travail au sol ou pas.

<b>Autorisées</b>	- Toute projection <b>contrôlée</b> par les bras ; par les jambes et le corps. - saisie du corps sans action (max 5 sec)
<b>Interdites</b>	- Toutes projections <b>avec saisie de la tête ; saisie du Vō-Phuc uniquement ;</b> - Toutes projections <b>par la saisie du col provoquant un étranglement ;</b> - Toutes les projections <b>non contrôlées.</b> - saisie de la tête - la lutte au sol - les techniques de clés et de verrouillage articulaire - les techniques d'étranglement
<b>Réalisation</b>	- La projection est valide si elle ne s'éternise pas dans le temps : <b>5 secondes maximum.</b> L'arbitre est là pour y veiller. Si au bout de <b>5 secondes</b> il n'y a aucune action décisive, l'arbitre interrompt le combat.
<b>Validité</b>	- La projection est validée lorsque la personne ayant initié l'action se retrouve lors du contact au sol en position supérieure (au dessus de l'adversaire, l'attaquant n'est donc pas forcément debout)
<b>Coups portés</b>	- On considère qu'un compétiteur est au sol dès qu'une autre partie du corps autre que les pieds d'un compétiteur touche l'aire de compétition. - Il est interdit de porter des coups à la tête du compétiteur qui est considéré au sol. - A la suite d'une projection, il est possible d'enchaîner une seule technique contrôlée. A la suite de quoi, le compétiteur doit s'écarter de son adversaire et l'arbitre interrompre le combat.
<b>Blessure</b>	- Si un compétiteur tombe mal, alors que la projection est contrôlée, et doit abandonner, le compétiteur à l'origine de la projection est déclaré vainqueur.

#### Saisie ou corps à corps debout

La saisie est définie lorsque les compétiteurs sont debout. **Type de saisie :**

- La saisie peut se faire à une ou deux mains ;
- La saisie offensive est autorisée (saisir directement l'adversaire) ;
- La saisie défensive est autorisée (saisir l'attaque de l'adversaire) ;

<b>Saisies autorisées</b>	- Les bras ; Les jambes ; Le dessus du pied et le talon, le tronc ;
<b>Saisies interdites</b>	- La tête ; Le cou ; Les mains ; Les doigts ; La plante des pieds ; Les orteils ; - Si la saisie au cou est consécutive à un glissement de bras ou à une tentative de dégagement, l'arbitre interrompt le combat.
<b>Coups portés autorisés lors d'une saisie</b>	- Sur le plastron, avec les membres supérieure et inférieure (genoux interdit) limités à 3. - A la tête avec les membres inférieurs, - Dès qu'il y a plus de <u>trois coups portés</u> (l'arbitre interrompt le combat)
<b>Interdits lors d'une saisie</b>	- A la <u>tête</u> avec <u>les membres supérieurs.</u>
<b>Durée</b>	- Une saisie ou un corps à corps debout ne peut durer plus de 5 secondes. - Si au bout de 5 secondes, aucune action décisive n'apparaît l'arbitre interrompt le combat.

## Barème des points

<b>Pied tête sauté</b> , sur les parties <u>latérales</u> du casque. <b>Projection, Balayage, Ciseau suivi d'un coup de poing au plastron ou au corps.</b>	<b>3 points</b>
<b>Pied sur les parties latérales du casque.</b> <b>Pied sauté au plastron ou au corps.</b> <b>Projection, Balayage, Ciseau non suivi</b>	<b>2 Points</b>
<b>Poing, revers</b> , sur les parties <u>latérales et frontale</u> du casque. <b>Revers, poing, coude, genou et pied au plastron ou au corps.</b>	<b>1 Point</b>
Techniques sur les jambes ou sur les bras	<b>0 Point</b>
Un avertissement de première catégorie	<b>- 1 Point*</b>
Un avertissement de deuxième catégorie	<b>- 2 Points*</b>
<b>durant un même combat :</b> 2 avertissements de deuxième catégorie ou 3 avertissements de première catégorie	<b>Disqualification</b>
Ne veut pas reprendre le combat.	<b>Déclaré perdant</b>
Ne peut pas reprendre le combat au bout de 10 secondes ** ( <i>Souffle coupé</i> )	

\* Les points soustraits sont multipliés par le nombre de juges combats

\*\* Lorsqu'un compétiteur ne peut pas reprendre le combat à la suite d'un coup ou d'une technique autorisée valide, et qu'il n'y a aucune blessure, étourdissement ou perte de conscience observée par le médecin l'arbitre signale au chronométrateur de commencer le décompte des 10 secondes. **Tout souffle coupé est sujet au décompte des 10 secondes.**

## Protections

Les compétiteurs doivent être munis de protections personnelles homologuées par la FVCTVNF (*se reporter Annexe B*).

En cas de prêt de matériel par le responsable de la manifestation, toutes les mesures d'hygiène doivent être prises sous sa responsabilité.

<b>Protections obligatoires Pour tous</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Casque souple, maintien du menton et protection de l'arrière de la tête.</li> <li>- Gants à mousse haute densité d'équivalence 8 à 10 Oz ou souples renforcés (voir modèle Annexe B) permettant la préhension avec protection du pouce ;</li> <li>- Coquille homme ou femme ; Protèges tibia pied talon souples ;</li> <li>- Protège dents ;</li> </ul>
<b>Plastron Souple</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plastron est <u>obligatoire</u></li> </ul>
<b>Protections obligatoires pour les pratiquantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les compétitrices, le protège poitrine est obligatoire dès que cela est nécessaire. Dans ce dernier cas un plastron ceinture est autorisé à la place du plastron complet.</li> <li>- Le protège poitrine est portée sous le VÕ-PHUC.</li> </ul>
<b>Protections facultatives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protège coude, genou et avant-bras souple.</li> <li>- Bandage poignet ;</li> <li>- Bandage main ;</li> </ul>
<b>Protections interdites</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- toutes autres protections non obligatoires ou facultatives.</li> </ul>

## La sortie volontaire

La sortie volontaire est déclarée par l'arbitre. La sortie volontaire correspond à la sortie de l'aire de combat (*traverser complètement le tapis orange délimiteur*) d'un des combattants sans qu'il y ait eu de réponses aux attaques reçues.

La sortie de l'aire de combat a été utilisée dans ce cas-là, par l'un des combattants, pour arrêter le combat. Cette démarche de non-combativité est sanctionnée par un avertissement de première catégorie. Si un combattant reçoit une technique qui le projette hors de l'aire de combat, cette sortie n'est pas considérée comme une sortie volontaire.

## Actions interdites

- -Attitude incorrecte envers l'adversaire, le corps arbitrale ou le public
- -Comportement désobligeant envers l'adversaire, le corps arbitral ou le public
- -Comportement exposant aux blessures ou mettant en cause la sécurité
- -Fuite (tourner le dos à l'adversaire)
- -Simulation de blessure
- -saisie de l'adversaire plus de 5 seconde
- -sortie de l'aire de combat

## Barème des avertissements et disqualification

La compétition de VCTVN est un sport, c'est pourquoi **les techniques dangereuses sont interdites et que les coups doivent être maîtrisés.**

Les compétiteurs entraînés peuvent supporter de forts impacts sur les muscles, tels que les abdominaux, **cependant**, la tête, le visage, le cou, l'aine et les articulations restent vulnérables aux blessures.

Pour ces raisons, toute technique provoquant une blessure est pénalisée sauf si le compétiteur s'est mis délibérément en danger.

<b>Avertissement 1<sup>ère</sup> catégorie</b>  <b>Nhat Canh Cao</b>  <b>- 1 point*</b> (infraction mineure)	Manque de combativité.
	Aller volontairement au sol pour fuir le combat.
	Dos tourné à l'adversaire.
	Mettre en danger sa propre sécurité.
	Technique donnée après l'ordre « Thoï ! » de l'arbitre. Technique donnée avant l'ordre « Dau ! » de l'arbitre.
	Agressivité ou manque de sang-froid.
<b>Avertissement 2<sup>ème</sup> catégorie</b>  <b>Nhi Canh Cao</b>  <b>- 2 points*</b> (infraction sérieuse)	Le combattant tire, agrippe, projette et maintien délibérément l'adversaire au sol.
	Une sortie volontaire.
	Blessure sans arrêt du combat avec technique et sur zone autorisée.
	Technique autorisée non maîtrisée.
	Zone de contact interdite touchée sans blessure (genou, sexe, nuque ...)
	Technique interdite
<b>Disqualification</b>  <b>Loai</b> (infraction très sérieuse)	Abus du décompte du temps.
	Réaction exagérée à un contact léger.
	Feindre la blessure ( <i>après examen du médecin</i> ).
	Zone de contact interdite avec blessure (suite avis médical).
	Technique interdite avec blessure (suite avis médical)
	<b>Deux</b> avertissements de deuxième catégorie. Ou <b>Trois</b> avertissements de première catégorie. <b><i>Durant un même combat, prolongation incluse.</i></b>
<b>Elimination totale</b>  <b>Loai Va Câm</b> (infraction très grave)	Présentation d'un poids ne correspondant pas à sa catégorie.
	Non présentation au 3 <sup>ème</sup> appel de son nom et au-delà d'une minute.
	Mesure d'hygiène.
	Comportement, réflexions incorrectes à l'égard de l'adversaire, de son entraîneur, de l'arbitre, des juges, du public.
	C'est l'élimination de la manifestation si :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le compétiteur n'obéit pas aux ordres de l'arbitre ; ou Le compétiteur agit de façon malveillante ;</li> <li>○ Le compétiteur commet un acte qui porte atteinte à l'éthique de l'Art Martial Vietnamien;</li> <li>○ Le compétiteur commet des actions considérées comme ne respectant pas l'esprit de compétition.</li> </ul> L'élimination de la manifestation est obligatoirement accompagnée d'une demande de sanction disciplinaire faite par l'arbitre auprès des instances fédérales.

**\*les points soustraits sont multipliés par le nombre de juges combat**

### Remarques :

- Durant les prolongations, l'avertissement de première catégorie n'entraîne pas la défaite immédiate, la prolongation continue, même si le compétiteur a eu un avertissement de deuxième catégorie pendant la période de combat normal.
- Le mauvais comportement d'un combattant peut donner lieu à une sanction disciplinaire.
- Toute personne éliminée totalement ne peut monter sur un podium, ni être sélectionnée.

## Accès au lieu de compétition et hébergement

Accès au Palais des Sports de Vitry-sur-Seine (voir plan ci-dessous)



« A » Palais des Sports Maurice Thorez, 10 avenue Henri Barbusse 94400 Vitry-sur-Seine

Coordonnées GPS (Latitude / Longitude) : 2.40791500 / 48.80302300

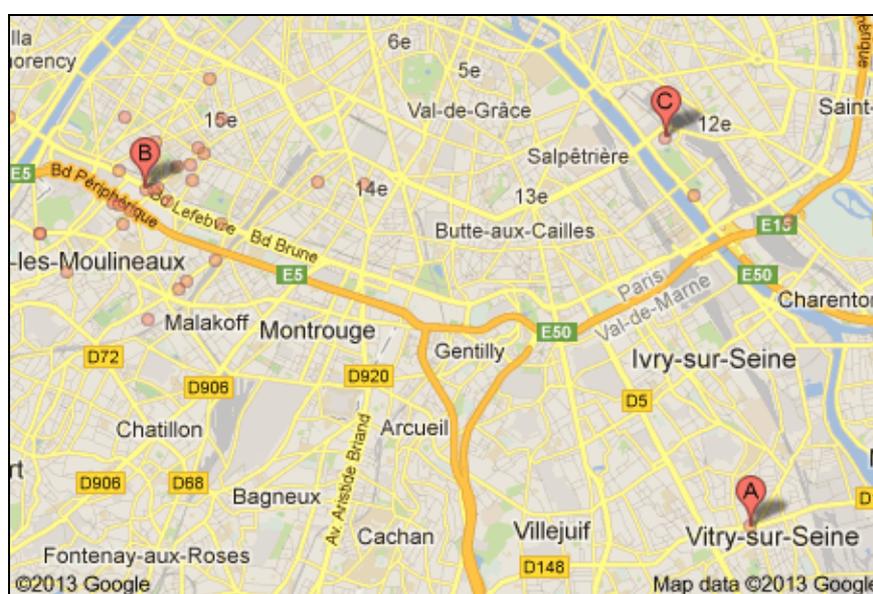
Le Palais des Sports est un gymnase avec 1000 places assises pour les spectateurs,

Un dojo et une salle de gymnastique pour les athlètes.

Une salle pour les repas, les vestiaires, les salles de douche et les sanitaires

Autour du Palais des Sports : Commerces, restaurants, hôtels ....

Parking en face et derrière du Palais des Sports



### *Coordonnées des hôtels les plus proches :*

Villa Bellagio Vitry 1, Avenue Eugène Pelletan, 94400 Vitry-sur-Seine

[http://www.booking.com/hotel/fr/villa-bellagio-vitry.fr.html?aid=318615;label=New\\_French\\_Hotel-0wy2Qj14HJ9S6FNEvMkVmgS18359295265:pl:ta:p1:p2:ac:ap1t1:nes:kw\\_inurl:fr.html%23inurl:booking.com/hotel:ws=&gclid=CNbfy8vWz7UCFaTMtAodhA8AcA](http://www.booking.com/hotel/fr/villa-bellagio-vitry.fr.html?aid=318615;label=New_French_Hotel-0wy2Qj14HJ9S6FNEvMkVmgS18359295265:pl:ta:p1:p2:ac:ap1t1:nes:kw_inurl:fr.html%23inurl:booking.com/hotel:ws=&gclid=CNbfy8vWz7UCFaTMtAodhA8AcA)

[http://www.hotel.info/Search.aspx?gclid=CM6PudvVz7UCFczHtAodJ2YAaQ&hs\\_validate=2&hs\\_f\\_locationnr=66075&hs\\_circum=30&cpn=47&cpnl=1836](http://www.hotel.info/Search.aspx?gclid=CM6PudvVz7UCFczHtAodJ2YAaQ&hs_validate=2&hs_f_locationnr=66075&hs_circum=30&cpn=47&cpnl=1836)

ETAP Hôtel : 160, Rue Julian-Grimau 94400 VITRY SUR SEINE

FORMULE 1 : 132 rue Julien Grimau 94400 VITRY S/SEINE

IBIS Hôtel : 19, Rue Léon Geoffroy Z.I. les Ardoines 94400 VITRY SUR SEINE